

Article 31 du Règlement

[Français]

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES JEUX DU COMMONWEALTH

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Monsieur le Président, la semaine dernière, la Cour supérieure du Québec rendait un jugement favorable à l'entraîneur Daniel St-Hilaire, visant à réintégrer ce dernier à titre d'entraîneur.

Tel que le jugement l'ordonnait, l'Association canadienne d'athlétisme a soumis le nom de St-Hilaire auprès de l'Association canadienne des Jeux du Commonwealth.

Monsieur le Président, malgré tout, ceux-ci, en s'appuyant sur une technicalité de délai, ont décidé d'ignorer l'entraîneur St-Hilaire en lui refusant son accréditation aux Jeux du Commonwealth, en Nouvelle-Zélande, laissant cet entraîneur national coucher dans une voiture, en face du stade, sans accès au stade où se déroulent les Jeux.

Monsieur le Président, je déplore le manque de courtoisie exercé par les dirigeants de L'Association canadienne des Jeux du Commonwealth, situation que je trouve humiliante pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Je souhaite, compte tenu de tous les événements se rapportant à ce dossier, que ces derniers remédieront rapidement à cette situation tout à fait inacceptable, et ce pour le plus grand bien du sport amateur au pays.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

M. David Berger (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, je supplie le ministre de l'Emploi et de l'Immigration d'aider les personnes qui revendiquent le statut de réfugié et dont le dossier fait partie du fameux arriéré. Ces personnes sont venues au Canada à cause de sa bonne réputation, mais pourtant, elles sont aux prises avec un système inhumain et kafkaïen.

J'ai rencontré bon nombre d'entre elles. Leur situation est déplorable. Leur vie est suspendue: elles attendent, attendent, et attendent.

Un citoyen canadien, ami d'une jeune famille iranienne, décrivait ainsi leur situation: «Notre société réserve à ces personnes un traitement pire que celui de citoyens de deuxième classe; elles occupent des emplois sous-payés et ennuyeux; elles ne peuvent étudier ou s'inscrire à des programmes de formation; elles n'ont pas droit aux allocations familiales; elles n'ont aucun contrôle sur leur propre vie et aucun espoir d'améliorer leur sort. Je

m'inquiète pour elles et je me dois de demander si le Canada ne pourrait pas faire mieux.

Le Canada se doit d'accélérer le processus de revendication du statut de réfugié, tant pour lui-même que pour ces personnes.»

Voilà ce que je demande à la ministre de l'Immigration—

M. le président: Je regrette, mais le temps de parole du député a expiré.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, je félicite le ministre des Finances d'avoir conçu la taxe la plus populaire de l'histoire du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Casey: Les médias disent que selon un sondage récent, 19 p. 100 des Canadiens sont en faveur de la TPS. C'est incroyable.

• (1410)

Si l'on demandait aux Canadiens dans un sondage s'ils veulent payer de l'impôt sur leur revenu ou non, je pense que la totalité d'entre eux seraient contre. Si on leur demandait s'ils veulent payer un impôt foncier ou une taxe de vente provinciale, je crois qu'ils seraient tous contre, mais 19 p. 100 d'entre eux sont en faveur de la TPS. C'est un hommage au ministre des Finances, mais c'est aussi le signe que l'on commence à comprendre que la taxe de vente fédérale doit disparaître et que la TPS est nécessaire pour garantir la compétitivité des entreprises canadiennes sur le marché mondial où la concurrence se fait chaque jour plus féroce.

La TPS n'est pas aussi abominable qu'on le dit. Elle n'accomplira pas de miracles non plus. Elle fait toutefois partie d'un ensemble de mesures qui nous aidera à soutenir notre économie et, peut-être, à récupérer une partie de l'activité de fabrication que nous perdons depuis de nombreuses années.

* * *

LES SANS-ABRI

L'hon. Charles L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, cet hiver, les médias ont fait état du problème des sans-abri en publiant des photos de Canadiens qui couchaient sur des bancs publics ou à même le sol. Le sort pénible de ces laissés-pour-compte nous montre que nous faisons fausse route. Ces gens-là, que nous côtoyons, ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins.